Cantons

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **48 (2001)**

Heft 4

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Edito romand

Bonne rentrée!

Chic, c'est bientôt la rentrée. Pas pour tout le monde. Il faut en convenir: ce mois de juillet est formidable! On se bat un peu partout dans le monde. Sharon parle sécurité et Arafat demande un peu de fraternité. Pinochet ne sera probablement jamais jugé.

En Suisse, Pascal Couchepin a fait sa retraite à l'île Saint-Pierre. Quelques centaines de réfugiés, du côté de Lausanne et Fribourg, attendent une solution, on dira humaine. Un torrent s'est fâché du côté de Taesch (VS) et quelques milliers de m³ de roche et de terre sont tombés dans les grisons. Quant à nos jeunes, plusieurs centaines, tous volontaires, ont commencé leur 300 jours d'école de recrue. Du côté de l'office fédéral PCi, on pense (avec raison sans doute) que la protection civile pourrait aussi jouer un rôle dans les épizooties. Ce que le Canton de Vaud a déjà compris puisque cette «nouvelle» mission est intégrée dans le plan catastrophe (ORCA).

Dans les Cantons, les services de la protection civile ont terminé leurs réflexions sur le projet de loi qui leur a été soumis. L'USPC et les partenaires aussi.

Il n'y a plus qu'à attendre que de toutes ces volontés tendues jaillissen le compromis miraculeux. Celui qui évitera une discrimination entre les cantons riches et pauvres (comme la conseillère d'Etat Monika Dusong l'a souligné à plusieurs reprises).

C'est tout pour aujourd'hui, d'autant plus, comme le dit un ami: «Il faut bien *aussi* s'occuper de la vigne!»
Bonne rentrée
à toutes et à tous...

René Mathey

L'AGPC A VÉCU...

Vive l'UGPS

C'est devant une trentaine de membres que l'AGPC a achevé sa mutation en Union Genevoise de Partenaires de la Sécurité (UGPS).

PHOTO: RM-INFO, CHEXBRES

Ça s'arrose!...

RENÉ MATHEY

Pour Jean-Charles Dédo, président de l'UGPS, ce changement de raison sociale n'est pas qu'un lifting de plus. Bien au contraire; la future mise en place du concept de Protection de la population passe par le développement d'une nouvelle «culture». Celle qui prend en compte d'abord les intérêts de la population genevoise par la création d'une agora, indispensable à l'échange entre partenaires poursuivant les mêmes buts. C'est aussi pourquoi on retrouve dans le nom de l'association un subtil distinguo qui tient à l'utilisation de la préposition «*de* partenaires...» au lieu de l'article indéfini «*des* partenaires...».

Pourtant, pendant le débat précédant la votation des nouveaux statuts, quelques membres ont évoqué une éventuelle perte d'identité par l'abandon du terme de «Protection civile» dans le nom (et les statuts) de l'association. Pour Jean-Charles Dédo, l'organisation «PCi», en tant que telle, subsistera bel et bien dans le projet de protection de la population. Mais ce que souhaitent défendre les nouveaux statuts, ce sont précisément des valeurs plus générales, plus proches de celles qu'attendent les citoyens. Celles qui s'articulent autour du mot: sécurité. Il s'agit donc bien de regrouper tous ceux qui sont en accord avec cette idée.

Finalement, les nouveaux statuts et la modification de la raison sociale sont acceptés par 19 oui, 2 non et 1 abstention. Quant au régime des cotisations, elles devraient être de 35 francs pour les membres individuels, 150 francs pour les groupements, associations, etc., comptant moins de 500 personnes et 250 francs pour ceux et celles qui totalisent plus de 500 personnes.

Côté information

Le bulletin d'information genevois recevra une nouvelle livrée et changera de nom. Pour encourager les membres à s'abonner, le président envisage un système de cotisation différencié pour le bulletin genevois et *action*.

Quant au stand de la Foire de Genève qui a rencontré un beau succès l'année dernière en regroupant six organisations partenaires, il sera reconduit. Au nom de l'Union suisse, Christian Rey a redit son soutien au projet de protection de la population. Cependant, le transfert de compétences de la Confédération aux cantons pose quelques problèmes. Actuellement, aucune garantie ne peut être donnée en ce qui concerne le maintien d'une unité de doctrine. Et Christian Rey de citer quelques points faibles qui, selon lui, touchent aux effectifs ne tenant pas compte des dangers mais du nombre d'habitants, à l'achat du matériel décentralisé dans les cantons. Bref, toute une série de zones floues ou peu précises auxquelles il s'agira de prêter attention lors de la procédure de consultation. □

Passerelles et escaliers sécurisés donnent accès quelque 40 m plus bas au cœur des moulins.

ASSEMBLÉE DE LA SECTION NEUCHÂTELOISE AU LOCLE

De l'eau au moulin...

rm. Quelque 90 personnes ont suivi avec attention l'Assemblée de l'UNPC. Il faut dire que Monika Dusong, conseillère d'Etat, présentait la «dernière» mouture du projet de Protection de la population avant son départ en consultation. On notait aussi la présence de Christian Rey, vice-président de l'USPC, et de Dominique Gaillard, président de la section Valais romand.

Le «hasard» a voulu qu'avant l'assemblée, plusieurs participants participent à la visite des moulins souterrains du Col-des-Roches. On ne peut rester indifférent à la mise en valeur de ce patrimoine unique en Europe. C'est depuis le milieu du XVI[e] siècle que l'on a exploité la force hydraulique des eaux de la vallée. C'est Jonaz Sandoz qui a développé, dès 1660, la partie souterraine de l'usine. Dès lors, taillant dans le roc, creusant des puits et des aqueducs, des générations de meuniers ont perfectionné et fait travailler un impressionnant système de roues hydrauliques, moulins rebattes et scies. Puis, les moulins sont abandonnés au profit d'une nouvelle fée: l'électricité. Entre 1890 et 1970, les moulins sacrifiés au progrès se transforment en abattoirs. La grotte devient un égout malodorant. Boue, gravats et détritus de toutes sortes l'envahissent et la comblent. Bien présents dans la mémoire des Loclois, les moulins ne sont pas abandonnés et en juin 1973 quelques personnes pénètrent dans la grotte, fermement décidées à tenter une action de sauvetage. Cette poignée de «sauveteurs» devient la Confrérie des Meuniers du Col-des-Roches. Et depuis, grâce à leur inlassable énergie, les moulins revivent et sont aménagés avec goût et patience. Aujourd'hui, les moulins sont et demeurent uniques en Europe. Les efforts de toute cette communauté, amoureuse de son patrimoine, méritent bien votre soutien. *(Source: Les moulins souterrains du Col-des-Roches, Orlando Orlandini, conservateur. Visites de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 17 h, tél. 032 931 89 89.)*

En guise de transition, on pourrait dire que si, lors de cette visite, on a bien trouvé de l'eau, en revanche les éclaircissements apportés par les débats de l'assemblée montrent que le projet de protection de la population lui-même reste «souterrain», et finalement peu compréhensible (ou accessible) pour ceux qui œuvrent dans le terrain.

D'emblée, le ton a été donné par Michel Tardin, président de l'UNPC, qui s'interroge

Monika Dusong: «... Un tel chantier demandera la restructuration de l'organisation actuelle ...»

sur la survie de l'institution, par rapport aux réformes envisagées. Par exemple, le transfert de la majorité des responsabilités aux cantons paraît conduire à une protection civile à plusieurs vitesses. Pour Michel Tardin et son comité, il est important que chacun s'exprime lors de la mise en circulation de la future loi et qu'un large débat s'engage, notamment au niveau cantonal.

Le message de Monika Dusong

(N.d.l.r.: dans ce compte rendu, l'intervention de la conseillère d'Etat a été surtout vue sous un angle cantonal. Par contre, son message a été largement repris dans le reportage consacré à l'Assemblée de l'USPC à Colombier).

Reprenant au vol les prises de position exprimées dans le rapport du président, Monika Dusong s'est voulu rassurante en affirmant son souhait de dialogue avec l'ensemble des partenaires. Dans un souci de transparence, Madame Dusong a présenté le schéma tel qu'adopté récemment, assorti de nombreux commentaires intéressants et pertinents. Il est incontestable qu'il s'agit d'un projet finalement assez complexe, et ce que regrette Monika Dusong, c'est d'avoir l'impression que la base (PCi) n'ait pas vraiment été associée au développement du projet.

Sur le plan financier, la conseillère d'Etat trouve que le projet est encore peu clair. Même si on sait déjà que ce sont les cantons et les communes qui devront prendre en charge le coût de la PCi. Devrait rester à charge de la Confédération tout ce qui touche à l'entretien et à la construction d'ouvrages, l'alarme.

Si la nouvelle loi fédérale est acceptée en l'état ou avec quelques modifications, le canton de Neuchâtel devra adapter ses lois cantonales afin d'assumer ses nouvelles responsabilités. De même, il y aura aussi une restructuration de l'organisation actuelle qui sera vraisemblablement confiée à un groupe de travail et d'experts et autres associations concernées.

Pour Neuchâtel, selon une estimation du Service cantonal, le coût de la Protection de la population devrait se situer aux alentours de 300 000 francs. Bien sûr, en cas d'intervention, il y aurait des coûts supplémentaires, indique Monika Dusong, mais il ne faut pas oublier que le maintien de l'obligation de servir permettra une certaine prise en charge par le biais de l'APG. Ce qui a frappé les participants, dans les interventions de Monika Dusong, c'est sa volonté d'ouverture avec l'ensemble des gens concernés. Mais aussi, et surtout, son attachement à la solidarité confédérale dont on pourrait craindre, comme elle l'a souligné à plusieurs reprises: «... un certain désengagement de cantons apparemment peu exposés». □

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

Jacques Vuillomenet et Pierre Blandenier en pleine réflexion.

UNE ASSEMBLÉE
PAS TRÈS ORDINAIRE...

Heu-reux!

rm. Ponctuée par une démonstration effectée par six FIR de différentes régions, l'Assemblée de l'ACVSPC en a surpris plus d'un. Il ne s'agissait pas de démontrer «l'existence» de la PCi, mais d'apporter des réponses justes à une préoccupation de notre temps: la sécurité pour tous.

C'est en ces termes que le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud s'est exclamé lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'ACVSPC à Cossonay. Comme il l'a expliqué dans son message, ce n'est pas pour paraphraser une célèbre réplique de Fernand Reynaud, mais bel et bien pour exprimer une authentique satisfaction. Satisfaction de constater l'évolution de la PCi, satisfaction d'entendre plus de commentaires élogieux que le contraire, notamment dans les travées du Grand Conseil, et satisfaction aussi de percevoir que le travail acharné des responsables de l'institution à tous les niveaux trouve sa juste récompense. Pour Jean-Claude Mermoud, la PCi peut aborder son partenariat avec les autres composantes de la future Protection de la population avec confiance.

Pour sa part, Pierre Mermier, président de l'ACVSPC, a rappelé les grandes lignes du travail du Comité, dont l'essentiel se retrouve dans les termes: collaboration et compréhension. Un important travail de clarification des statuts est en cours et sera présenté lors d'une

Jean-Claude Mermoud: «... heu-reux!»

Une situation classique ...

... en quelques minutes l'arbre est tronçonné ...

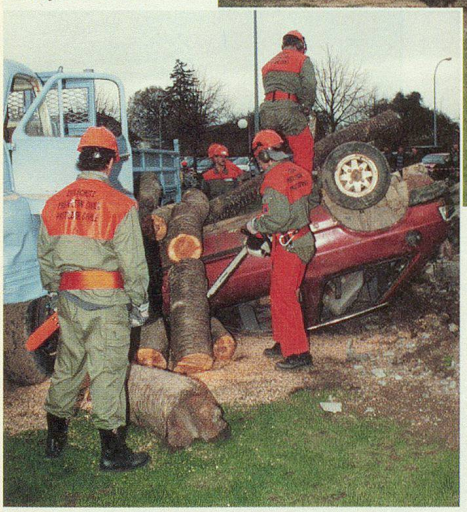

prochaine assemblée. Il a également accueilli 31 nouveaux membres, ce qui porte l'effectif total de l'Association à 225 membres.

Quant à Willy Loretan, président central de l'USPC, il a mis l'accent sur les faiblesses de la future loi dont le désengagement par trop marqué de la Confédération constitue un danger important, en particulier dans le domaine de l'instruction.

Un exercice décoiffant

En fait, cet exercice a été conçu comme une démonstration de la capacité d'intervention des FIR (Forces d'Intervention Régionales) des régions vaudoises.

Il s'agissait, en quelques minutes, de démontrer à la population, mais aussi aux invités, la diversité et la modernité des moyens des FIR, capables de faire face rapidement, le cas échéant en collaboration étroite dès la première heure avec d'autres partenaires, aux conséquences d'un «banal» glissement de terrain.

Réalisée par une soixantaine d'hommes appartenant aux FIR de Morges, Avenches, Cossonay, Echallens, Payerne et Lausanne, la démonstration a été découpée en séquences que des commentaires «live» permettaient de comprendre et de suivre en toute simplicité. Quelque 300 personnes ont suivi cette démonstration dont les points forts ne se situaient pas dans l'énormité des moyens ou des effets hollywoodiens, mais dans la précision des gestes et la rapidité d'exécution. □

... le camion soulevé ...

et le véhicule dégagé.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGEM

Un avenir qui manque... d'oxygène!

PHOTO: RM-INFO, CHEXBRES

Didier Fleck: «Sous peine de ne rester qu'une amicale, même si cela est sympathique, l'AGEM doit évoluer...»

rm. Organisée dans le cadre des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), l'assemblée de l'AGEM a réuni quelque 30 personnes. Elle a été complétée par un remarquable exposé sur le thème de l'Hôpital cantonal, présenté par Robert Dietschy, chef OPC HUG et le Dr Vincent Griesser.

Pour Didier Fleck, président de l'AGEM, l'avenir de l'association n'est de loin pas assuré. Contrairement à des déclarations, des réponses à des questionnaires, le travail entrepris par une commission chargée de revoir avec plus de dynamisme les trois volets principaux de l'association, n'a pas vraiment abouti. En deux mots, par le biais de la diminution des effectifs (donc des cadres) mais aussi de démissions, l'AGEM peine à renouveler ses effectifs.

Pourtant, l'AGEM souhaite trouver des solutions. Solutions qui selon Didier Fleck ne peuvent provenir que des membres: «On pourrait aussi dire que la transformation de l'AGPC en Union genevoise de partenaires de la sécurité marque une évolution qui est dans l'ordre des choses. Pourtant, rappelle Didier Fleck, lors de la récente assemblée de l'UGPS certains membres se sont émus de constater que plus aucune association ne représentait spécifiquement les membres de la protection civile.» D'où la question à l'assemblée d'imaginer l'acceptation de membres autres que spécifiquement «cadres» (ainsi que le stipulent les statuts).

Cette question purement exploratoire (mais qui revient à transformer l'AGEM en AGPC) ne trouvera pas de réponse formelle des membres, si ce n'est qu'elle reste ouverte et que le Comité se penchera sur cette question pour en peaufiner la formulation.

HUG en quelques chiffres

Les Hôpitaux universitaires de Genève représentent un des premiers groupes hospitaliers de Suisse. En chiffres (1999):

- Plus de 2000 lits
- Quelque 736 400 journées d'hospitalisation
- Plus de 2 millions d'analyses
- 7865 postes de travail budgétisés
- 1121 médecins
- 3101 infirmiers
- 35 salles d'opération
- 487 000 m² en exploitation

pour des dépenses de l'ordre de 1052 millions de francs et des recettes de 1057 millions, dont 612 millions en subvention cantonale. □

La protection civile participera en force à l'Expo.02

La protection civile apportera un soutien substantiel à l'Expo.02 en mettant à disposition quelque 7000 de ses membres en provenance de tous les cantons. Ainsi environ 150 personnes seront engagées chaque jour pour assumer diverses tâches, de l'appui aux services de sécurité à la gestion de bureaux des objets trouvés.

Les cantons et communes riverains des quatre arteplages de Bienne, Neuchâtel, Morat et Yverdon feront appel à des membres de leurs propres organisations pour épauler la police et assumer des tâches logistiques liées à l'hébergement, au ravitaillement ou encore aux transports. Par ailleurs, tous les cantons suisses mettront des contingents de la protection civile à disposition, avant tout pour renforcer la sécurité sur les arteplages. Coordonnés par l'Office fédéral de la protection civile, les engagements de ces contingents seront destinés à appuyer les services de sécurité civile, l'Alliance suisse des samaritains et les services chargés de l'organisation du stationnement. La protection civile gérera aussi un bureau des objets trouvés sur chaque arteplage.

La plupart des personnes convoquées par la protection civile effectueront des services de huit jours, du lundi au lundi. De leur côté, les sanitaires de la protection civile appelés en renfort dans les postes sanitaires de l'Alliance suisse des samaritains seront engagés du vendredi au lundi. Les membres de la protection civile travailleront par équipe (rotation de deux équipes par jour) de 8 h à 2 h du matin environ, selon les manifestations de l'exposition.

La formation nécessaire au bon déroulement de ces services sera dispensée dans le cadre de vingt et un cours d'instructeurs et quatre-vingts cours de préparation. □